

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration

Du Vendredi 18 Janvier 2019.

Présents :

Messieurs : Patrick Givry, Hubert Loreau, Gilles Burteau, Jean Pierre Descombin, Daniel Pechoux, Serge Dutrion, René Dugard, Philippe Reymann.

Excusés :

Messieurs : Hervé Maintenon.

1° Assemblée générale :

L'assemblée générale se fera le samedi 2 Mars à 9 heures 30 à Salornay sur Guye

Patrick et Gilles présenteront les diverses activités de la société mois par mois, et le bilan financier.

2° Demandes de subventions :

Patrick rédige les demandes de subventions auprès des mairies pour cette année de même que les remerciements aux municipalités qui ont répondu à la demande de subvention pour 2018.

3° Alevinage truitelles :

L'alevinage est prévu pour le vendredi 25 Janvier le rendez vous est fixé à Salornay parking de l'auberge de la Guye à 15 Heures 45.

Une fiche du détail des points de versement est remise à chacun. Pour mémoire il y aura 3000 truitelles pour une somme de 1800 Euros ce qui revient à dire qu'une truitelle coute 60 centimes d'euros.

4° Concours de belote :

Le concours se fera le 2 Février à partir de 13 heures 30 à la salle polyvalente de Salornay

Le samedi matin rendez vous à 9 heures 30 pour la préparation de la salle.

A la fin du concours il faudra nettoyer la salle mais laisser en place les tables pour le loto du lendemain.

Patrick a fait la demande de buvette, acheté les lots pour 450 euros auprès du boucher de Salornay, et devra prendre les fleurs pour les premières dames, et prévoir des torchons pour la buvette.

Gille prévoit un fond de caisse de 350 Euros. Se charge d'acheter le café, le ruban pour la rosette, le sucre les tartes rédige le tarif à afficher pour la buvette et prévoit 60 feuilles de marque avec règlement.

Philippe fournira des boites à sucre.

Concernant les boissons

Achat de 12 bouteilles de crémant.

René a un stock de 4 oasis, 6 Orangina, 2 crémants, 5 Schweppes, 10 eau, 8 cidre, du concours de l'an passé. Il doit récupérer le percolateur et se charger du fromage fort, du pain, des tapis et des jeux de carte

René prendra les inscriptions avec Jean Pierre.

Le secrétaire,

Jean Pierre Descombin